

Paul Ricoeur  
Parcours de la  
reconnaissance



folio **essais**

## INTRODUCTION

Il doit bien exister une raison qui fait qu'aucun ouvrage de bonne réputation philosophique n'ait été publié sous le titre de *La Reconnaissance*. La raison en serait-elle que nous aurions affaire à un faux vrai concept tendant à un auteur en quête de nouveauté le piège d'un vrai faux sujet ? Et pourtant, le mot insiste dans mes lectures, tantôt survenant comme un diable inopportun, tantôt bien accueilli, voire attendu aux bons endroits. Lesquels ?

Ici s'offre le secours des dictionnaires. Je me suis employé, en bon élève de bonne école britannique du langage ordinaire, à épeler les significations selon leur contexte singulier d'usage dans la langue commune. Et c'est de ce travail du pouce, conduit de page en page, un mot en expliquant un autre, un synonyme appelant un antonyme, qu'a pris vigueur une première mise en ordre, celle du lexique de la langue commune.

Serions-nous les premiers à effeuiller ainsi les lexiques ? Avant nous, la grande philosophie

allemande du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle avait incorporé l'enquête philologique à l'élaboration de ses concepts directeurs. Et, nous devançant tous, les penseurs grecs de l'âge classique, le bon professeur Aristote en tête, parcouraient en lexicographes avisés le grand livre des mœurs, pointant chez les poètes et les orateurs la percée de vocables appropriés, avant que l'usage n'ait effacé le relief de ces pièces neuves de l'échange langagier.

Si la fréquentation des lexiques n'est pas étrangère aux enquêtes de sens dans les grands chantiers philosophiques, elle a occupé dans mes recherches une place inaccoutumée en raison de la carence sémantique qui surprend le chercheur philosophe au début de son enquête. Tout se passe comme si le vocable « reconnaissance » avait une stabilité lexicale qui justifie sa place à titre d'entrée à part entière dans le lexique, en l'absence de tout parrainage philosophique à la mesure de l'ampleur du champ de ses occurrences. Telle paraît être la situation initiale qui justifie que l'enquête lexicographique soit poussée plus loin que dans une préface convenue et constitue en tant que telle la première phase d'une tentative de rassemblement sémantique.

Un rapide parcours guidé par les lexiques laisse une impression contrastée. D'un côté la polysémie évidente du mot prête à une mise en ordre acceptable qui ne fait pas violence à notre sentiment de la justesse des mots, mais rend justice à la variété des usages conceptuels sans aller jusqu'à un démembrement qui se résoudrait dans l'aveu d'une simple homonymie. À cet égard, on peut

parler d'une polysémie réglée du mot « reconnaissance » dans ses valeurs d'usage. D'un autre côté, une autre sorte de discordance se fait jour dans la comparaison d'un lexicographe à l'autre, discordance qui donne à penser qu'il manque quelque part un principe organisateur de la polysémie, relevant d'un autre ordre que la pratique langagière. Cette lacune, ainsi que l'arbitraire contrôlé présidant à l'organisation lexicographique de la polysémie, renforce le sentiment de carence sémantique observable au niveau de la thématique proprement philosophique de la reconnaissance. Ce n'est pas tout : jusque dans le traitement lexicographique des usages de la langue commune, le passage d'une signification à l'autre se fait par bonds imperceptibles, le principe de ces écarts infimes résidant dans le non-dit de la définition antérieure sous lequel se dissimule la génération même de la suite ordonnée de significations sous le régime de ce que nous venons d'appeler polysémie réglée. C'est à ces jeux d'écarts que je prêterai attention, ainsi qu'à la poussée du non-dit qui les fait enjamber de façon si habile que la dérivation paraît s'écouler comme un flux continu de significations.

Afin de mettre à l'épreuve ces suggestions risquées concernant le principe du règlement de la polysémie et la maîtrise des écarts et des non-dits qui en assurent le franchissement, j'ai choisi de consulter et de confronter entre eux deux grands ouvrages de lexicographie de langue française que sépare un siècle : le *Dictionnaire de la langue française*, composé et publié par Émile Littré de 1859 à

1872, et *Le Grand Robert de la langue française* dans sa deuxième édition, sous la direction d'Alain Rey, datée de 1985. On aurait pu remonter à Antoine Furetière et son *Dictionnaire universel* qui, selon Alain Rey dans sa préface au *Grand Robert*, « est de loin le meilleur dictionnaire du français classique ». Pour notre propos, la distance qui sépare *Le Grand Robert* du *Littré* est à rapporter aux programmes respectifs affichés par ces deux types de « dictionnaires raisonnés ». Le vocable pris ici en considération sera le mot « reconnaissance » que nous examinerons du point de vue exclusif de la mise en œuvre des programmes lexicographiques respectifs.

Le programme du *Littré* est exposé avec rigueur par son auteur dans la « Préface au premier tome », à laquelle s'ajoute la « Causerie du premier mars 1880 » (« Comment j'ai fait mon dictionnaire de langue française »), prononcée une année avant la mort de ce penseur laborieux et probe, qui avait placé sous l'égide d'Auguste Comte son enquête sur le « bon usage » de la langue française. Ce dictionnaire, déclare Littré au début de sa préface, « embrasse et combine l'usage présent de la langue et son usage passé, afin de donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte » (*Littre*, p. 116). Tiré entre l'archaïsme et le néologisme, l'usage présent condense trois siècles de pratique langagière, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les problèmes majeurs auxquels se confronte le lexicographe concernent successivement : la « nomenclature des mots », à savoir la constitution du « corps de la langue usuelle » (*op. cit.*, p. 123),

avec les problèmes afférents à la délimitation d'un *corpus fini* ; ensuite, la « classification des significations des mots », avec la question de l'ordre de rangement des acceptions retenues ; enfin, la « citation régulière et systématique d'exemples pris aux meilleurs auteurs », où Littré voit « une innovation qui paraît être en conformité avec certaines tendances historiques de l'esprit moderne » (*op. cit.*, p. 135).

Si la question de la nomenclature ne pose pas problème ici, il n'en est pas de même du rapport entre la classification des significations et le recours aux « exemples pris dans les livres ». L'ordre de rangement, déclare Littré, ne saurait être arbitraire : « Ce n'est point au hasard que s'engendrent, dans l'emploi d'un mot, des significations distinctes et quelquefois très éloignées les unes des autres » (*op. cit.*, p. 126). Cette filiation, dit-il, « est naturelle et partant assujettie à des conditions régulières, tant dans l'origine que dans la descendance » (*ibid.*). Il en résulte que « les significations dérivées qui deviennent le fait et la création des générations successives, s'écartent sans doute du point de départ, mais ne s'en écartent que suivant des procédés qui, développant tantôt le sens propre, tantôt le sens métaphorique, n'ont rien d'arbitraire et de désordonné » (*op. cit.*, p. 127). C'est avec confiance que Littré conjure la menace de chaos : « Ainsi la règle est partout au point de départ comme dans les dérivations : c'est cette règle qu'il importe de découvrir » (*ibid.*). C'est exactement sur cette remarque de Littré que se greffe ma suggestion d'une dérivation

des écarts de sens à partir du non-dit implicite à la définition précédente. Je commente ainsi la phrase si importante du *Littré*: « C'est cette règle qu'il importe de découvrir. » Là réside le secret de ce que nous continuons d'appeler polysémie réglée, réglée par une histoire ordonnée de l'usage, confiée à la maîtrise du lexicographe.

À la stabilisation de cette suite de significations dérivées contribuent les « exemples tirés des auteurs classiques ou autres ». Voltaire ne disait-il pas qu'un dictionnaire sans citations est un squelette? À l'estimation de Littré, ce n'est point là imposer un usage restrictif, celui du bon usage, comme il lui en est fait fréquemment reproche, c'est explorer des acceptions et des nuances qui échappent à l'usage de la conversation ordinaire; pensant à ses chers classiques: « Sous les doigts qui le manient impérieusement, le mot fléchit tantôt vers une signification, tantôt vers une autre; et, sans qu'il perde rien de sa valeur propre et de son vrai caractère, on y voit apparaître des propriétés qu'on n'y aurait pas soupçonnées » (*op. cit.*, p. 137). À cet égard, dirais-je, la littérature est à la fois un amplificateur et un analyseur des ressources de sens disponibles dans l'usage ordinaire de la langue commune. C'est pourquoi l'art de la citation s'enchevêtre à celui du classement des sens; d'un côté, c'est en citant que l'on classe, de l'autre, c'est la présomption de l'ordre de dérivation qui assigne leur place aux exemples. Littré peut conclure, sur le ton de fierté modeste qui est le sien: « Je n'ai prétendu à rien de moindre qu'à donner une monographie de chaque mot, c'est-à-

dire un article où tout ce qu'on sait sur chaque mot quant à son origine, à sa forme, à sa signification et à son emploi, fût présenté aux lecteurs. Cela n'avait point encore été fait » (*op. cit.*, p. 167).

Qu'en est-il de la monographie du vocable « reconnaître », considérée tour à tour du point de vue de la dérivation des sens et du recours aux citations?

Je suivrai le conseil de Littré concernant la règle dont il dit qu'« il importe de la découvrir ». Elle se dissimule derrière la simple succession des vingt-trois (oui, vingt-trois!) significations énumérées. Il faut la construire en cherchant dans les plis d'une définition la clé de la dérivation de la suivante, selon un ordre croissant d'éloignement.

Quelle signification est-elle tenue pour première? Celle qui paraît le plus « naturelle », à savoir celle qui procède de la dérivation de « reconnaître » à partir de « connaître » à travers le préfixe re-. « RECONNAÎTRE: 1. Se remettre dans l'esprit l'idée de quelqu'un ou de quelque chose que l'on connaît. *Je reconnais le cachet. Reconnaître des gens à leur voix, à leur allure.* » Le non-dit réside dans la force du re-, pris à première vue au sens temporel de répétition. Cette quasi-évidence sera contestée par *Le Robert*. En outre, si la définition évoque l'initiative de l'esprit (« se remettre dans l'esprit »), elle laisse dans l'indistinction le *quid* du reconnu comme tel. Rien non plus n'est dit des marques à quoi on reconnaît quelque chose. Ce dernier silence est rompu dans la définition suivante. On passe ainsi à l'action de reconnaître ce qu'on n'a jamais vu: « 2. Connaître à

quelque signe, à quelque marque, à quelque indication, une personne ou une chose qu'on n'a jamais vue. *À sa démarche, on reconnaît une déesse. Reconnaître une plante d'après la description donnée par les auteurs.* » L'idée de marque à quoi on reconnaît tiendra une place considérable dans la suite de nos travaux. On passe ainsi à l'idée de reconnaître pour ceci ou pour cela : reconnaître telle personne dans tel individu. Toutefois, le *quid* reconnu reste non distingué avec les exemples qui alignent plante, roi, déesse, Dieu. À noter encore qu'il n'est pas fait un sort distinct sous cette seconde rubrique à « se faire reconnaître, prouver qui on est par des indications certaines ». Cette sorte d'initiative ou cette tentative appellera de notre part une analyse particulière du « se faire reconnaître » dans le parcours éclaté qui suivra l'essai de maîtrise lexicographique. Ce qui reste ici non dit, c'est la fiabilité du signe de reconnaissance, de la marque, de l'indication à quoi on reconnaît quelque chose ou quelqu'un. C'est pourtant à la faveur de cette idée intermédiaire que l'on passe à la connaissance active de quelque chose sous le signe de la vérité : « 3. Parvenir à connaître, à apercevoir, à découvrir la vérité de quelque chose. *On a reconnu son innocence. On reconnaît à ces indices la salubrité de l'eau. On reconnaît leur mauvaise foi* », etc. Avec l'idée de vérité, un aspect de valeur se met tacitement en place qui sera soumis ultérieurement à thématization. Quant à la vérité, elle peut être factuelle ou normative : cela non plus n'est pas indifférent. En outre, le verbe « parvenir » insinue la mention d'une difficulté en

forme d'hésitation, de retard, de résistance. Cette remarque est à joindre à nos notations précédentes suscitées par le verbe « se remettre dans l'esprit ». On touche ici à cette opération implicite par laquelle un écart est à la fois posé et franchi. Cette allusion au côté qu'on peut dire ardu de la reconnaissance se précise dans l'usage suivant : « 4. Reconnaître avec la négation signifie quelquefois ne plus avoir égard à, ne plus écouter. *Il ne reconnaît d'autre loi que sa volonté.* » Le non-dit réside dans la restriction mentale sous-jacente à la forme négative : « ne reconnaître que ». À partir de ce côté ardu, difficile, de la reconnaissance, les significations suivantes essaient en direction de la découverte et de l'exploration de l'inconnu, « qu'il s'agisse de lieux et d'écueils, de dangers » (sens nos 5, 6, 7). « Parcourir » cède la place à « explorer ». Le sens n° 8 peut alors être tenu pour le tournant majeur dans l'ordre de rangement des significations du vocable : « 8. Admettre, accepter comme vrai, comme incontestable. *Ce philosophe reconnaissait l'existence d'atomes* », etc. La référence à la vérité du sens n° 5 sort enrichie de son lien avec l'allusion à la difficulté du sens n° 6 et des suivants : admettre, c'est mettre fin à une hésitation touchant la vérité, mais aussi en faire mention. La nuance suggérée par l'acte d'admettre se précise dans la référence ultérieure à l'autorité de quelqu'un, implicite à l'idée d'admettre : « se soumettre à l'autorité d'une personne » (n° 9). D'admettre à se soumettre, le glissement est insensible. On pourrait ne pas reconnaître, ne pas se soumettre. La dénégation, le déni ne sont pas loin.

En revanche, le côté confession de l'admettre passe au premier plan, ce qui permet de reprendre le sens n° 2 sur les signes à quoi on reconnaît et le sens n° 3 sur la dimension de vérité dont les marques sont portées au jour, dans le sens fort de « reconnaître pour », « en telle qualité ». Les idées de marque, de vérité, mais aussi de difficulté voire de réticence se trouvent ainsi incorporées au périmètre de sens. Suivent les modalités spécialisées du « reconnaître pour », qu'il s'agisse de l'usage militaire (n° 12) mais de façon plus remarquable l'usage du reconnaître dans l'ordre de la filiation : « reconnaître un enfant (naturel) ». Ce n'est pas seulement quelqu'un mais un droit qui est ainsi reconnu, souligné, par sa marque scripturaire : une signature susceptible d'être reconnue en tant que telle. Au-delà de l'usage religieux de la « déclaration de foi » (n° 10), on atteint le thème de l'aveu : « avouer, confesser » (n° 15), peut-être une faute, une dette, une erreur. A-t-on bouclé la boucle ? Non. Surgit en fin de parcours l'hôte inattendu — d'ailleurs non invité dans la plupart des langues autres que le français —, la reconnaissance comme gratitude : « 16. Avoir de la reconnaissance pour, témoigner de la reconnaissance. » On aperçoit la connexion avec ce qui précède ; l'aveu de la dette à l'égard de quelqu'un, aveu à lui adressé, met sur la voie de la gratitude sous la condition de l'addition de l'idée d'un mouvement en retour, spontané, gracieux, en tous les sens du mot, comme si une dette était restituée<sup>1</sup>.

Cette table de dérivation peut-elle être simplifiée ? À première vue, il le semble : si l'on consulte

l'entrée « reconnu » — donc le *quid* du reconnaître —, on note que cinq occurrences seulement sont retenues. La première confirme la première définition du reconnaître : « Dont on s'est remis dans l'esprit l'image, l'idée. » Le vocable « reconnu » reste dans le sillage du connu à la faveur du « on s'est remis ». La deuxième occurrence confirme l'acception n° 5 : « admis pour vrai ». La troisième redouble l'aveu (n° 15), « avoué, confessé », et les variables pronominales de ces verbes. Vient en quatrième position l'expression « reconnu pour », participe passé du sens n° 3 de l'infinitif transitif : « 4. Qui a été déclaré posséder une certaine qualité. » Notre invité-surprise — la reconnaissance-gratitude — fait retour sur le mode de la récompense : « récompensé » est celui qui reçoit les signes de la gratitude. Notre première impression de réduction d'ampleur du concept est en fait fallacieuse : il s'agit seulement de la moindre fréquence du reconnaître sous la forme passive de l'être reconnu. Or la suite de cet ouvrage le prouvera : c'est exactement en ce point qu'a eu lieu la principale révolution conceptuelle au plan des philosophèmes, avec le thème hégélien de la lutte pour la reconnaissance dont l'« être-reconnu » est l'horizon. Littré n'avait pas prévu que ce serait du côté du renversement de l'actif au passif, du reconnaître à l'être reconnu, que soufflerait le vent de la révolution majeure qui devait ébranler l'ordre tranquille de dérivation au niveau du langage ordinaire. On surprend sur ce point l'écart dont nous aurons à rendre compte entre le mode de dérivation lexicographique au niveau de

l'usage de la langue et la reconstruction en philosphèmes de la polysémie réglée.

Nous resterons encore un moment avec Littré. Il nous faut en effet rendre compte de l'enchâssement des exemples dans le processus de dérivation. Comme Littré l'annonce dans la préface et la Causerie, il s'agit de la langue écrite, et plus précisément de celle des auteurs classiques du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle dont il est aisé de nommer les principaux: La Fontaine, Corneille, Racine, Molière, La Bruyère, Mme de Sévigné, auxquels s'ajoutent les sermonnaires Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Sacy, plus quelques « philosophes » des Lumières, chers au disciple d'Auguste Comte, Voltaire, d'Alembert, Buffon, Montesquieu, Diderot, retenus principalement pour leur prestige littéraire. Se vérifie ainsi l'idée mère selon laquelle l'usage littéraire de la langue contribue au triage des significations par effet de renforcement, d'accentuation ou, si l'on ose dire, d'exaltation analytique du processus de dérivation. L'effet sur la polysémie du mot est à la fois de concentration et de déploiement maintenu dans les bornes d'une cohabitation entre significations éloignées par le travail lexicographique lui-même. Il appartient alors à une réflexion critique de deuxième degré, armée par des savoirs constitués ailleurs que dans la conversation ordinaire, de porter au jour les tensions et les retournements dont l'usage langagier s'accommode.

Ainsi étroitement combinés, le travail de dérivation et celui d'exemplification vérifient de manière excellente la conception de la filiation des signi-

fications sous l'égide d'un vocable lexicalement distinct. La filiation peut être, selon Littré, « naturelle » en son début, en ce sens que c'est la compétence langagière des locuteurs, et plus encore celle des écrivains, qui laisse opérer la sorte d'instinct qui rend attentif à la justesse dans l'usage des mots. Reste une énigme: qu'en est-il de l'espace entre les définitions successives que le graphisme du lexique imprimé souligne par le signe conventionnel de la numérotation? Cet espace est en même temps l'écart que l'écriture du lexique franchit en passant d'un sens au sens suivant. J'ai suggéré que c'est dans les plis de la définition antérieure que se dissimule le non-dit dont la reprise par la définition suivante assure l'apparence de glissement que donne la cohabitation de tant de significations différentes sous l'égide d'un même vocable. L'examen de cette énigme sera au cœur de l'interrogation portant sur la transition entre sémantique lexicographique et sémantique philosophique.

\*\*\*

La comparaison annoncée entre *Le Grand Robert de la langue française* et le *Littré* met en lumière les innovations décisives d'un ouvrage séparé par un siècle de son aîné. Une première différence avec le *Littré* concerne l'adjonction de considérations analogiques au classement des sens d'un mot sur la base de leur définition. Le dictionnaire se présente comme « alphabétique et analogique ». Le rapport d'un mot aux autres mots

qu'évoque l'idée d'analogie s'ajoute ainsi à la délimitation interne de chacune des significations qui en déploient la polysémie. La définition reste, il est vrai, « le centre vital d'un dictionnaire de langue<sup>2</sup> ». Certes le lexicographe n'a pas « la préention de construire les concepts et l'image du monde ». Il se borne à refléter l'organisation sémantique du langage par une série d'énoncés en langue naturelle selon une rhétorique « entièrement didactique dans son esprit » (*ibid.*). Mais dans ce cadre modeste, chacune des définitions successives et affectées d'un numéro d'ordre a la rigueur d'une périphrase « synonyme du défini » ; « le centre vital d'un dictionnaire de langue, l'essentiel d'un lexique terminologique reste, quelle que soit l'importance des exemples, la définition » (*ibid.*). Ces définitions veulent ainsi couvrir tout le défini, tout en l'éclairant et en l'expliquant. *Le Robert* reste à cet égard l'héritier du *Littre*. C'est sur ce socle que s'adjoint le système analogique capable de compléter la définition par recours aux relations de sens entre les mots, faisant ainsi du dictionnaire un « immense réseau représentatif des relations sémantiques dans le lexique de notre langue ». Dans un vocabulaire technique emprunté à la sémiotique de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, on dira qu'aux relations syntagmatiques imposées par le contexte langagier, s'ajoutent des relations paradigmatiques qui mettent sur la voie de l'élaboration d'un véritable *Begriffssystem*, dont se rapprochent davantage Hattig et Hartburg et, plus modestement, *Le Dictionnaire analogique de la langue française* de P. Boissière datant de 1862.

En dépit de cet élargissement, *Le Grand Robert* se borne au repérage de petits univers de discours dignes de présider à une « pédagogie de vocabulaire », l'ouverture compensant l'exactitude.

Autre innovation, commune au *Grand Robert* et au *Trésor de la langue française*, en cours de publication : une meilleure articulation entre « exemples d'emploi » et « citations référencées », principalement littéraires ; dans le corps du texte, ces exemples et citations sont affectés d'une numérotation distincte. À cet égard, *Le Robert* assume, comme le *Littre*, la « littérarité de l'exemple ». Mais à la différence de son prédécesseur qui écartait les contemporains, *Le Robert* donne la parole à ces derniers jusqu'aux auteurs précédant immédiatement l'édition du dictionnaire. C'est ainsi qu'il a créé une frange philosophique jouxtant les vocabulaires spécialisés des savoirs scientifiques et techniques devenus usuels et familiers. *Le Robert* et le *TLF* peuvent, dès lors, s'enorgueillir de proposer au public « les plus grands recueils de citations littéraires et dialectiques ». *Le Robert* en particulier vise à servir non seulement le réputé bon usage mais la variété des usages ordinaires avec l'ambition de donner ainsi une « image sociale » (*op. cit.*, p. XVIII) des mondes de la quotidienneté.

L'innovation la plus significative concerne le classement des sens, point névralgique de la lexicographie. Au système linéaire de dérivation du *Littre*, tel que j'ai essayé de le reconstruire, *Le Robert* substitue une architecture hiérarchique des emplois en forme d'arbre. Cette présentation donne une meilleure lisibilité à la composition

sémantique du vocable en hiérarchisant les niveaux de sa constitution. Les idées mères, comme eût dit *Littré*, se trouvent ainsi réduites à un petit nombre; prises ensemble, elles composent la polysémie irréductible du vocable.

Concernant le vocable « reconnaître », qui sert ici de mise à l'épreuve des conceptions lexicographiques, les idées mères sont réduites au nombre de trois.

« I. Saisir (un objet) par l'esprit, par la pensée, en reliant entre elles des images, des perceptions qui le concernent; distinguer, identifier, connaître par la mémoire, le jugement ou l'action. »

« II. Accepter, tenir pour vrai (ou pour tel). »

« III. Témoigner par de la gratitude que l'on est redevable envers quelqu'un de (quelque chose, une action). »

L'ordre dans lequel sont énumérées les significations de second rang invite à faire un parcours qui n'est pas très différent de celui essentiellement linéaire proposé par *Littré*. Toutefois, la première définition pivot marque le décrochage du vocable « reconnaître » à l'égard du connaître, *Littré* restant sensible à la filiation au niveau du signifiant, *Le Robert* allant droit à la novation conceptuelle exprimée par la série de verbes, « saisir, relier, distinguer, identifier », etc. Dans la notation qui suit immédiatement, le terme « connaître » se trouve réintégré dans la suite de ces opérations à la faveur de la triade « mémoire, jugement, action ». On ne peut méconnaître le flou de cette définition prime dont l'articulation conceptuelle est déjà considérable. Elle comporte une rami-

fication interne exprimée dans sa graphie soignée: « relier » n'est pas la même chose que « distinguer », terme séparé du précédent par un point virgule; ni non plus « identifier », séparé de « distinguer » par une simple virgule. Ce flou, ce bougé en disent long sur la difficulté à conceptualiser le terme. Toutefois, la première définition du *Robert* fait référence à un acte de l'esprit, de la pensée, irréductible à la simple réitération d'une expérience antérieure, du simple déjà vu, du déjà vécu. C'est là une indication précieuse pour le travail ultérieur du concept. En retour, il n'est pas interdit de pointer dans ce déplacement initial, d'un lexique à l'autre, trois générations plus tard, l'influence de ce que la sociologie des représentations pourrait cataloguer comme idéologie rationaliste de nuance plus kantienne ou néo-kantienne que positiviste. C'est déjà tout un univers de pensée qui se laisse découvrir à l'occasion d'une définition censée rendre compte d'un vouloir-dire accepté par la communauté linguistique.

Quant à la transition de la première idée souche à la seconde, « accepter, tenir pour vrai », elle est opérée, sous la surface de l'écart de sens, par l'idée intermédiaire de marques de reconnaissance, portée au premier plan par la toute première définition du substantif « reconnaissance », et cela à la différence du verbe « reconnaître »; on lit en effet ceci: « RECONNAISSANCE: I. Le fait de reconnaître (1): ce qui sert à reconnaître. » Cette deuxième composante de la définition permet au substantif de dire ce que le verbe dissimule, à savoir le passage de l'idée de saisir un objet par l'esprit, par

la pensée..., à celle de tenir pour vrai, par le truchement de l'idée de signe de reconnaissance.

Quant à la troisième idée souche, étrangère, on l'a dit, à l'anglais et à l'allemand, « reconnaissance » au sens de gratitude, elle procède tacitement de la précédente par le truchement de l'idée de dette, qui est comme le non-dit de l'idée préalable d'acceptation, d'admission, pour autant que la vérité présumée consiste en une valeur qui appelle une approbation en forme d'aveu. On a alors la chaîne: « accepter, tenir pour vrai, admettre, avouer, être redevable, remercier ». Mais aussi serrée que reste la dérivation, elle demeure discontinue, stochastique en quelque sorte. C'est là l'énigme résiduelle de la structure lexicale des mots dont le lexique fait la nomenclature et l'analyse. L'ordre alphabétique, déjà, est stochastique. La dérivation interne du sens de chaque mot l'est aussi de façon plus interne qu'externe.

Si maintenant l'on considère les espèces et les sous-espèces du sens, les arborescences les plus riches sont sous le sens II.

Le sens pivot I, dont on a souligné la complexité originaire, se prête néanmoins à une décomposition intéressante qui place en tête de la série I l'idée de penser (un objet présent) comme ayant déjà été saisi par la pensée; c'est la reconnaissance comme rappel, récollection. La subordination de ce sens *princeps* constituera un problème considérable pour la sémantique conceptuelle après Bergson; il s'agit alors de beaucoup plus que d'un rapport d'espèce à genre, dès lors que le quelque

chose est quelqu'un et que ce quelqu'un est un autre ou soi-même, dans le présent ou dans le souvenir du passé. La citation faite de Bergson dans le corps de l'article fait déjà basculer tout l'appareil notionnel dans une problématique conceptuelle que la sémantique lexicale ne suffit pas à cerner.

Il s'agit en effet de tout autre chose avec le sens I, 2 qui développe les implications les plus importantes du sens générique: « Identifier (quelque chose) en établissant une relation d'identité entre un objet, une perception, une image..., et un autre (une autre), au moyen d'un caractère commun déjà identifié; penser, juger (un objet, un concept) comme compris dans une catégorie (espèce, genre) ou comme inclus dans une idée générale. » Les analogies abondent (connaître, identifier et aussi subsumer, trouver, vérifier, etc.). L'examen lexical du substantif parallèle « reconnaissance » ajoute le cas de l'identification mutuelle: « Le fait de se reconnaître (I, 1 et 2), de s'identifier mutuellement, et par extension, de se reconnaître après une longue séparation. » C'est dans le même périmètre de sens qu'est introduite la marque à quoi on reconnaît: « Signe de reconnaissance, par lequel des personnes qui ne se connaissent pas (ou qui ne se sont pas vues depuis longtemps) peuvent se reconnaître » (I, 2). Une philosophie de la reconnaissance donnera à cette signification subordonnée une amplitude dont le lexique se borne à marquer la place dans un espace de sens plus vaste. Mais on peut dès maintenant assigner à ce « signe de reconnaissance »

beaucoup plus qu'un rôle de cas dérivé secondaire, mais celui de médiation implicite, d'idée pont, jetée entre la première idée souche, saisir par la pensée, etc., et la seconde, accepter, tenir pour vrai.

Comme on l'a annoncé, les arborescences de l'idée souche II sont fort riches. Vient en tête l'aveu: « Admettre, avouer qu'on a commis (un acte blâmable, une faute). » Suivent de nombreux analogues introduits par une double flèche: « avouer, confesser, endosser, accuser ». Mais c'est par un véritable bond qu'on passe au sens II, 2: « Admettre (une personne) pour chef, pour maître »; puis, par extension, au sens II, 3: « Reconnaître un Dieu, deux dieux », suivi de l'analogie important « confesser »: « reconnaître une confession, une foi, une croyance ». C'est donc par une sorte de personnalisation du vis-à-vis de l'aveu qu'on passe de l'idée d'admettre au sens d'avouer, à celle d'admettre (une personne) pour chef, pour maître; semble sous-entendue une référence qui nous embarrassera considérablement et qui reste ici le non-dit, à savoir la référence à quelque supériorité. Ce sera notre fardeau au cours de nos réflexions sur l'autorité.

Un pas de plus est fait avec le sens n° 4: « Admettre pour vrai après avoir nié, ou après avoir douté, accepter malgré des réticences. » Cette allusion à l'hésitation, au retard, sera pour nous particulièrement digne de développements en soulignant le retard, l'hésitation, la réticence préalable, à la faveur de l'idée tenon de « recherche » (n° 5), le sens de « chercher à

connaître, à déterminer » (n° 6), avec les idées annexes d'inconnu, de danger. La reconnaissance au sens juridique de « reconnaître un droit » (n° 7) est plus difficile à subordonner et à coordonner. La dérivation paraît se faire par l'idée de légitimité et de supériorité, implicite à celle de tenir pour vrai, la vérité étant posée tacitement pour une valeur dont la supériorité est simplement morale. Le travail conceptuel ici requis s'avère considérable concernant cette dérivation qu'enrichissent et complexifient encore, outre les rapports analogiques, les exemples et les citations référencées. La reconnaissance de dette, dernière spécification désignée de la reconnaissance-admission, s'avère la plus proche de la troisième idée souche, la reconnaissance-gratitude. Mais d'abord se profile l'énigme du concept d'autorité sous-jacent à la reconnaissance au sens de « reconnaître formellement, juridiquement », d'« admettre officiellement l'existence juridique de » (n° 7), qu'il s'agisse d'un gouvernement, d'un droit, d'un héritier, d'une signature. Ce sera pour nous l'épreuve majeure dans la tentative de composer au plan des philosophèmes le *Begriffssystem*, encore inchoatif au plan lexicographique, de l'idée de reconnaissance.

\*\*\*

Une question se pose au terme de ce parcours lexicographique: comment passe-t-on du régime de polysémie réglée des vocables de la langue naturelle à la formation de philosophèmes dignes de figurer dans une théorie de la reconnaissance ?

Il faut renoncer au projet, au premier abord séduisant, d'améliorer le travail lexical, par exemple en comblant le fossé entre les définitions partielles par l'addition de nouvelles significations tenues pour le non-dit du défini antérieur. Cette tentative ne mène nulle part, sinon à une réécriture sans fin du dictionnaire. La philosophie ne procède pas d'une amélioration du lexique vouée à la description du langage ordinaire selon la pratique commune. Elle procède de l'émergence de problèmes proprement philosophiques qui tranchent sur la simple régulation du langage ordinaire par son propre usage.

Que l'on songe à Socrate interpellant ses concitoyens avec des questions de la forme : qu'est-ce que... ? Qu'est-ce que la vertu, le courage, la piété ? Le décrochage avec l'usage familier est complet avec des questions de haut rang telles que : qu'est-ce que l'être ? Qu'est-ce que la connaissance, l'opinion, le savoir, la vérité ? Qu'est-ce qu'un objet, un sujet ? Qu'est-ce que *la priori* ? Qu'est-ce que la pensée ? L'histoire de la venue à l'idée de telles questions ne se laisse pas non plus inscrire dans une histoire des mentalités, des représentations, ni même dans une histoire des idées. C'est une histoire philosophique du questionnement philosophique. Il en résulte que l'écart entre les valeurs d'usage des vocables d'une langue naturelle et les significations engendrées en son sein par la problématique philosophique constitue en lui-même un problème philosophique. Le surgissement d'un problème reste en tout état de cause imprévisible en tant qu'événement de pensée.

Le caractère discontinu de ces événements de pensée vient augmenter notre perplexité concernant la plausibilité de notre entreprise. C'est en effet à une certaine dislocation de l'ordre de dérivation lexicographique que la problématisation philosophique semble contribuer. Au point que paraît abolie la génération qui tenait rapprochés dans l'enceinte du même vocable les sens apparemment les plus éloignés les uns des autres. Cet effet de dislocation, qui explique largement l'absence d'une grande philosophie unifiée de la reconnaissance, saute aux yeux de l'observateur le moins exercé. Pour un regard de survol se distinguent sommairement au moins trois foyers philosophiques, qui paraissent n'avoir aucune référence commune. Voici le foyer de sens kantien, sous le vocable *Rekognition*, dans la première édition de la *Critique de la Raison pure*. Puis voici le foyer bergsonien, au titre de « la reconnaissance des souvenirs ». Enfin voici le foyer hégélien, aujourd'hui en pleine expansion, sous le vocable *Anerkennung*, datant de l'époque de la *Realphilosophie* de Hegel à Iéna. La raison de cet état de dislocation est clairement à chercher du côté des problématiques chaque fois dominantes. C'est dans le cadre d'une philosophie transcendante enquêtant sur les conditions *a priori* de possibilité de la connaissance objective qu'une signification philosophique peut être assignée à la reconnaissance kantienne. C'est ensuite dans une philosophie proche de la psychologie réflexive, soucieuse de reformuler à neuf les termes de la vieille querelle des rapports entre l'âme et le corps, que la

reconnaissance des souvenirs devient avec Bergson un problème majeur, en couple avec la survivance des souvenirs eux-mêmes. Enfin, c'est dans le contexte qui n'est plus celui de la critique de la raison, mais celui de l'effectuation « réelle » de la liberté, préalablement constituée en idée que, chez Hegel, la reconnaissance peut prendre place dans ce procès d'effectuation, de réalisation, et revêtir les formes qui nous sont devenues familières de lutte pour la reconnaissance, de demande de reconnaissance. Quel rapport peut-il exister entre la recognition kantienne, la reconnaissance bergsonienne, l'*Anerkennung* hégélienne et post-hégélienne, que la langue française place sous le même vocable « reconnaissance » ? La problématisation philosophique semble avoir mis en déroute toute entreprise visant à produire au plan philosophique un système de dérivation d'une complexité, d'une articulation et d'une congruence comparables à celles que le lexicographe reconstitue.

Mon hypothèse de travail repose sur la conviction que le philosophe ne doit pas renoncer à constituer une théorie digne de ce nom de la reconnaissance, théorie où seraient à la fois reconnus et franchis les écarts de sens engendrés par ce que l'on peut appeler travail de la question. Il est de la responsabilité d'un philosophe-chercheur, formé à la discipline de l'histoire philosophique des problèmes, histoire complétée par celle des œuvres et celle des doctrines, de composer, à un degré supérieur de complexité, une chaîne de significations conceptuelles où serait pris en

compte l'écart entre significations régies par des problématiques hétérogènes.

Le philosophe peut trouver un encouragement du côté du lexicographe à la recherche des tenons — nous avons parlé d'implicite, de non-dit — qui assurent la transition d'une définition à l'autre. Il revient à ces tenons tout à la fois de créer et de franchir les écarts dissimulés sous l'apparence d'un engendrement continu des significations nouvelles à partir des précédentes. C'est un travail comparable sur l'implicite et le non-dit au plan conceptuel que nous allons tenter, avec l'espoir de compenser l'effet premier de dislocation produit par la problématisation, par un effet de concertation entre philosophèmes rendus consonants par le travail sur les transitions.

Mettant en œuvre cette conviction, mon hypothèse de travail concernant une possible dérivation des significations au plan du concept trouve un encouragement et un appui dans un aspect significatif de l'énonciation du verbe en tant que verbe, à savoir son emploi soit à la voix active — reconnaître quelque chose, des objets, des personnes, soi, un autre, l'un l'autre —, soit à la voix passive — être reconnu, demander à être reconnu. Mon hypothèse est que les usages philosophiques potentiels du verbe « reconnaître » peuvent être ordonnés selon une trajectoire partant de l'usage à la voix active à l'usage à la voix passive. Ce renversement au plan grammatical porterait la trace d'un renversement de même ampleur au plan philosophique. Reconnaître en tant qu'acte exprime une prétention, un *claim*, d'exercer une

maîtrise intellectuelle sur le champ des significations, des assertions significatives. Au pôle opposé de la trajectoire, la demande de reconnaissance exprime une attente qui peut être satisfaite seulement en tant que reconnaissance mutuelle, que celle-ci reste un rêve inaccessible ou qu'elle requière des procédures et des institutions qui élèvent la reconnaissance au plan politique.

Ce renversement est si considérable qu'il suscite une recherche propre portant sur les significations intermédiaires dont nous disions qu'elles engendrent des écarts qu'elles contribuent en même temps à franchir. C'est ainsi que les trois pics dont nous avons fait hâtivement le profil — pic kantien, pic bergsonien, pic hégélien — se retrouveront entourés de multiples sommets jalonnant le transfert de l'acte positif de reconnaître à la demande d'être reconnu. Ce renversement ne peut manquer d'affecter la maîtrise de l'opération désignée par le verbe, énoncé par le lexique sans égards pour son rapport à la voix active ou passive. À cet égard, des emplois tenus pour peu familiers à la réflexion philosophique classique ou même pour franchement excentriques au regard de la philosophie enseignée se révéleront des passeurs de sens particulièrement efficaces. Il arrivera même que des questions en apparence très éloignées des parcours philosophiques les plus fréquentés tiennent un rôle majeur dans la construction de l'œuvre concertante qui mériterait d'être dénommée théorie de la reconnaissance.

Autre implication de notre hypothèse de travail : à l'occasion de ce renversement de la voix active à

la voix passive, et en conjonction avec la prédominance progressive de la problématique de la reconnaissance mutuelle, la reconnaissance acquiert un statut de plus en plus indépendant au regard de la cognition comme simple connaissance. Au stade initial du processus, la sorte de maîtrise propre à l'acte de reconnaissance ne diffère pas de façon décisive de celle qui s'attache au verbe « connaître » à la voix active. Les traits qui légitiment néanmoins l'usage du terme « reconnaissance » dans certains contextes seront d'autant plus précieux et dignes d'un examen sérieux. Le cas de la reconnaissance kantienne sera à cet égard exemplaire, et avant lui les apparitions furtives du vocable « reconnaître » dans la version française des *Méditations* de Descartes.

Mais il y a une raison supplémentaire, selon moi, de m'attarder au premier stade de notre investigation. Cette raison tient à une hypothèse complémentaire de la précédente, qui s'appuyait sur un aspect grammatical de l'énonciation considérée dans sa forme verbale. Cette nouvelle hypothèse concerne la teneur de sens des acceptions du vocable. Elle dérive de la façon suivante de l'hypothèse initiale : l'emploi du verbe à la voix active paraît s'attacher à des opérations intellectuelles qui portent la marque d'une initiative de l'esprit. Le lexicologue lui-même nous aide à faire ce pas. Je rappelle la définition du premier sens pivot dans *Le Robert* : « Saisir (un objet) par l'esprit, par la pensée, en reliant entre elles des images, des perceptions qui la concernent ; distinguer,

identifier, connaître par la mémoire, le jugement ou l'action. »

Fort de cette suggestion, qu'accréditent les premières philosophies que nous allons consulter, je propose de prendre pour première acception philosophique la paire identifier/distinguer. Reconnaître quelque chose comme le même, comme identique à soi-même et non comme autre que soi-même, implique le distinguer de tout autre. Cette première acception philosophique vérifie les deux caractéristiques sémantiques que nous avons vues jointes à l'usage du verbe à la voix active, à savoir l'initiative de l'esprit dans la maîtrise sur le sens, et la quasi-indistinction initiale entre « reconnaître » et « connaître ».

L'acception du terme « reconnaissance » au sens d'identification/distinction peut être tenue pour première pour une série de raisons allant du plus circonstanciel au plus fondamental. Dans l'ordre chronologique des événements de pensée qui ont présidé à un emploi du mot « reconnaissance » marqué du sceau du questionnement philosophique, la *recognition* kantienne a priorité sur la reconnaissance bergsonienne et sur l'*Anerkennung* hégélienne. À son tour, cet ordre chronologique, encore marqué par la contingence de l'avènement des problématiques concernées, cède le pas à une priorité dans l'ordre proprement thématique. En effet, cette signification *princeps* ne sera pas abolie par les suivantes, mais accompagnera notre parcours jusqu'à sa fin au prix de transformations significatives. C'est bien encore d'identité qu'il s'agira au titre de la reconnaissance de soi. Sous

sa forme personnelle, l'identité constituera à la fois l'enjeu de cette reconnaissance et le lien entre les problématiques rassemblées sous ce titre. Quant à la troisième thématique, placée sous le titre de la reconnaissance mutuelle, nous pouvons dire dès maintenant qu'avec elle, la question de l'identité atteindra une sorte de point culminant : c'est bien notre identité la plus authentique, celle qui nous fait être ce que nous sommes, qui demande à être reconnue. Raison supplémentaire de privilégier cet ordre thématique entre les acceptions philosophiques du terme « reconnaissance » : la progression le long de cet axe sera marquée par un affranchissement croissant du concept de reconnaissance par rapport à celui de connaissance. Au stade ultime, la reconnaissance non seulement se détache de la connaissance mais lui ouvre la voie.

Nous touchons peut-être à la raison la plus contraignante de placer en tête de notre parcours la reconnaissance au sens d'identification/distinction avec la considération suivante : au stade initial de notre parcours, le « quoi » auquel la reconnaissance fait référence reste indifférencié ; déjà, au plan lexical, la définition *princeps* évoquée plus haut parle de saisir par l'esprit « un objet », autrement dit un « quelque chose ». Les opérations de pensée appliquées par la *recognition* kantienne ne lèveront pas cette indétermination du « quoi » de la reconnaissance. Cette indétermination sera progressivement levée au cours de nos analyses. Nous dirons, dès la dernière section de notre première étude, au prix de quelle révolution de pensée

par rapport à une approche transcendantale du problème, pourront être prises en compte les « choses mêmes » qui tombent sous la reconnaissance et parmi elles les personnes dont le soi-même deviendra l'enjeu du deuxième et du troisième stade de notre progression.